

Charte de la Société suisse de la sclérose en plaques

0. Préambul

Une charte permet de répertorier les principes de base, les valeurs et les visions d'une organisation. La présente charte énonce les valeurs éthiques centrales de la Société suisse SEP. Elle résulte de la stratégie 2020-2024 de la Société suisse SEP.

Les valeurs éthiques font l'objet d'une réévaluation continue dans le cadre d'un dialogue régulier. Notre approche de l'éthique implique une responsabilité personnelle ainsi que la disposition à se confronter quotidiennement aux valeurs et aux principes.

1. Vision

«La Société SEP est LA partenaire en cas de SEP. »

2. Mission

2.1 Objectif

2.1.1 Objectif statutaire

La Société suisse de la sclérose en plaques (Société SEP) est une association suisse à but non lucratif, confessionnellement et politiquement neutre. La Société SEP a pour but, en particulier:

- d'encourager et de garantir l'indépendance et la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques. La Société SEP focalise son activité dans les domaines propres à procurer un maximum d'indépendance aux personnes atteintes de sclérose en plaques.
- d'encourager et de soutenir la recherche en matière de SEP. La Société SEP soutient tous les travaux au niveau national – et, dans la mesure du possible, international – qui sont destinés à vaincre la maladie. Elle s'engage en faveur d'une extension ultérieure de la recherche en matière de SEP.
- de sensibiliser le grand public à la SEP et de promouvoir les droits des personnes touchées et de leurs proches mais aussi de communiquer leurs préoccupations.
- d'encourager la collaboration interdisciplinaire. Il existe un grand nombre de personnes et d'institutions qui se chargent d'accompagner, de soigner et de conseiller
- les personnes atteintes de sclérose en plaques. La Société SEP encourage la collaboration interdisciplinaire dans le but de garantir un encadrement optimal des personnes atteintes de sclérose en plaques.

2.1.2 Objectif stratégique

- Nous sommes présents pour les personnes atteintes de SEP et leurs proches afin d'améliorer la qualité de vie.
- Nous sommes présents pour les personnes atteintes de SEP et leurs proches en tant que centre de prestations compétent.
- Nous sommes présents pour les personnes atteintes de SEP et leurs proches en soutenant la recherche interprofessionnelle sur la SEP.
- Nous sommes présents pour les personnes atteintes de SEP et leurs proches en tant que partenaire fiable dans la vie quotidienne.
- Nous sommes présents pour les personnes atteintes de SEP et leurs proches afin d'améliorer leurs conditions de participation à la vie sociale.

2.2. Valeurs

- Les personnes atteintes et les proches sont notre priorité absolue.
- Nos actions aident les personnes atteintes et leurs proches.
- Nous faisons preuve de solidarité et d'engagement.

2.3. Principes d'action

- Nos prestations favorisent l'autonomie des personnes atteintes.
- Nous déployons les meilleurs moyens possibles pour les personnes atteintes et leurs proches.
- Nous œuvrons comme porte-parole.
- La qualité, la transparence et la durabilité déterminent nos actions.

2.4. Secteurs d'activité

- Être une organisation professionnelle et durable
- Fournir des prestations adaptées à la demande.
- Renforcer la mise en réseau
- Développer la stratégie d'octroi de moyens pour la recherche.
- Assurer le financement.

3. Collaboration

3.1. Valeurs fondamentales

- Tous nos collaborateurs disposent de précieuses compétences et de potentiels qu'ils utilisent avec responsabilité et motivation dans le cadre de leurs tâches et dans l'intérêt de la Société SEP et des personnes atteintes de SEP. La motivation nous unit dans l'action commune.
- La Société SEP est un partenaire fiable pour ses collaborateurs. Les conditions préalables et les conditions cadre pour des prestations de qualité sont élaborées dans le dialogue.
- Les collaborateurs respectent et valorisent la diversité et les différents aspects de la personne.

- La Société SEP relève le défi de la diversité et la considère comme un atout pour toute l'organisation. Les collaborateurs respectent les différences de chacun et leur sphère privée. Une diversité vécue intègre les différents points de vue et la variété des compétences. Cela assure une plus-value à la Société SEP.
- La collaboration repose sur la confiance et le respect réciproque. Ce capital doit être cultivé et appliqué au quotidien.

3.2 Valeurs éthiques

3.2.1 Personnes atteintes de SEP / Proches

Respect de la personnalité (Autodétermination): L'intégrité des personnes atteintes de SEP est respectée dans sa globalité. Elles sont libres de leurs choix et leurs ressources sont respectées et renforcées.

Confidentialité: Dans une discussion, les besoins et les objectifs sont évalués, sans préjugés et de manière confidentielle.

3.2.2 Collaborateurs

Performance: les collaborateurs apportent une importante contribution dans l'élaboration et la réalisation des objectifs.

Qualité: la qualité des prestations de la Société SEP fait l'objet d'une évaluation standardisée dans toute la Suisse et les résultats sont énoncés de manière transparente.

Diversité: Les différences sont un défi et un enrichissement au quotidien. Un environnement respectueux des rapports entre personnes est important pour une bonne collaboration. Le respect doit être appliqué chaque jour, par tous et régulièrement élaboré.

3.2.3 Bénévoles

Reconnaissance: les possibilités et les limites de l'engagement bénévole doivent être respectées. Le bénévolat est extrêmement apprécié.

Tisser des liens: le bénévolat va dans le sens de la vision et des objectifs de la Société SEP et des exigences du travail bénévole.

3.2.4 Partenaires

Fiabilité: un partenariat est basé sur une relation équitable et de confiance, en tenant compte des intérêts des deux parties.

Durabilité: la base pour un partenariat durable est le respect de la différence et de la volonté de chacun, dans l'intérêt commun des personnes atteintes de SEP.

3.2.5 Public

Compréhension pour les personnes atteintes de SEP: le public reçoit une image sensible et la plus réelle possible sur la maladie et la vie avec la SEP. Pour cela, la compréhension par le public pour les personnes atteintes est en permanence encouragée.

Transparence: l'engagement de la Société SEP est transparent, neutre et fiable.

La Société suisse SEP bénéficie d'une direction transparente; elle se soumet à des conditions statutaires et réglementaires correspondant à des principes de «bonne gouvernance» et en garantit la mise en œuvre.

4. Principes de conduite

4.1 Corporate Governance

Au travers du Corporate Governance, la Société SEP bénéficie de la confiance des clients, des donateurs, du grand public et des collaborateurs.

Corporate Governance assure un sens des responsabilités et un développement durable, une conduite et un contrôle ciblés de la Société SEP.

Corporate Governance est la base d'une collaboration transparente et de confiance avec les partenaires.

4.2 Conduite

La direction opérationnelle de l'organisation professionnelle qu'est la Société suisse SEP, va être renforcée en tenant compte de ses objectifs.

La direction demande des responsabilités à tous les niveaux, ce qui représente la base pour l'obtention d'une gestion efficace et rentable.

La direction demande et encourage l'initiative individuelle, une collaboration efficace et performante, et en donne elle-même l'exemple. Elle crée des conditions cadres et suffisamment d'espace libre pour que les collaborateurs puissent apporter leurs forces, développer leur potentiel et ainsi contribuer au développement des valeurs et de la qualité dans sa globalité.

La direction exige de ses collaborateurs le respect, la discrétion et l'estime de ses valeurs.

Conflits et erreurs font partie du travail quotidien. Ils doivent être considérés comme une chance de pouvoir, ensemble, tirer parti des situations et des comportements, afin de se perfectionner et de s'améliorer constamment. Pour cela, la direction demande une bonne ouverture d'esprit et un dialogue permanent.

Zurich, janvier 2020